Graphical user interface

Description automatically generated with medium confidence

**Appel à la soumission d’articles thématiques/de notes de synthèse/d’études de cas par des OSC de l’Initiative Spotlight pour permettre le partage des connaissances sur les pratiques prometteuses émergentes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, sur les enseignements tirés de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et contre les pratiques préjudiciables, et sur leur implication dans des processus clés de l’Union africaine.**

**Date limite : 14 Mai 2022**

1. **Historique et contexte**

La violence faite aux femmes et aux filles (VFFF) est un phénomène pandémique mondial tenace qui se manifeste notamment des mutilations génitales féminines (MGF), le mariage des enfants et les pratiques préjudiciables, pour ne citer que certaines formes de violence fondée sur le genre pratiquées en Afrique. Les normes et les stéréotypes de genre dominants qui normalisent les comportements sexistes discriminatoires nuisibles constituent l’une des principales causes de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles. Les statistiques mondiales indiquent qu’une femme sur trois subit des actes de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie[[1]](#footnote-1). En Afrique, pas moins de 36 % (soit plus d’une femme sur trois) sont confrontées à une forme ou autre de violence physique et/ou sexuelle. Les mutilations génitales féminines, qui constituent une forme extrême de violence faite aux femmes, sont très répandues dans certains pays d’Afrique occidentale et orientale et dans certaines régions du nord du continent.

Pour éradiquer la violence de genre et les pratiques préjudiciables et tempérer leurs répercussions sur la santé sexuelle et reproductive et les droits associés, l’Initiative Spotlight des Nations Unies a lancé, avec le soutien de l’Union européenne, son Programme régional pour l’Afrique (SIARP) en 2020. Mis en œuvre dans 8 pays – à savoir, le Liberia, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, l’Ouganda et le Zimbabwe –, ce programme fait partie d’une initiative mondiale visant à accélérer les progrès dans la réalisation du 5e Objectif de développement durable (ODD) consacré à l’élimination de la violence à l’égard des femmes. En complément des programmes nationaux, ce programme régional se concentre sur trois des six piliers mondiaux : législation et politiques, données de qualité et fiables et renforcement des mouvements de femmes et des organisations de la société civile concernées. Le Programme SIARP vise principalement à améliorer les lois en vue de protéger les femmes et les filles. Il cherche en outre à promouvoir des institutions plus réactives, à soutenir la collecte de données ventilées sur le genre pour garantir une prise de décision plus éclairée, à sensibiliser et à prévenir les faits de violence en travaillant avec des acteurs clés tels que les communautés, les organisations de la société civile (OSC) et les chefs traditionnels et religieux.

Les groupes de défense des droits des femmes et les OSC d’Afrique ont joué un rôle central dans les activités de plaidoyer et les efforts visant à mettre fin à la violence sexuelle et liée au genre, aux pratiques préjudiciables (plus précisément, les mutilations génitales féminines) et le mariage des enfants sur le continent. Ils sont au cœur du programme de l’Initiative Spotlight. À cet égard et reconnaissant les efforts significatifs déployés dans le cadre des 8 programmes nationaux de l’Initiative Spotlight par les organisations de défense des droits des femmes et de la société civile pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles, ONU Femmes cherche à documenter et à partager les pratiques prometteuses et les enseignements tirés de ces partenariats.

**Invitation à préparer des articles thématiques/notes de synthèse/études de cas**

En 2022, ONU Femmes animera, dans le cadre du SIARP, un forum régional de l’Initiative régionale Spotlight destiné aux OSC afin de permettre le partage des connaissances sur les pratiques prometteuses émergentes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, sur les enseignements tirés de la lutte contre les pratiques préjudiciables et la violence faite aux femmes et aux filles, et sur leur implication dans les processus clés de l’Union africaine (UA). L’objectif du forum est de permettre aux OSC d’influencer et de promouvoir plus efficacement les avancées en matière d’égalité de genre et d’autonomisation des femmes et, plus particulièrement, en ce qui concerne la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et les pratiques préjudiciables sur l’ensemble du continent. ONU Femmes reconnaît que les OSC de l’Initiative Spotlight ont produit une mine de connaissances et de meilleures pratiques susceptibles de contribuer de manière significative à l’accélération des stratégies et des initiatives continentales de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et contre les pratiques préjudiciables au profit d’autres acteurs.

Cette demande d’articles thématiques/d’études de cas a pour objectif d’aider les OSC de l’Initiative régionale Spotlight à documenter leur expérience et à enrichir le corpus de connaissances fondées sur la pratique en matière de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et contre les pratiques préjudiciables, ainsi qu’en termes de promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Les OSC sélectionnées pour documenter leur pratique recevront un soutien technique en nature d’ONU Femmes pour étoffer leur idée et rédiger leur article/note synthèse/étude de cas portant sur une pratique prometteuse. Des modèles seront fournis pour accompagner le processus, et un groupe de référence régional les examinera et y apportera les modifications nécessaires pour garantir la qualité des pratiques à faire connaître. ONU Femmes fournira également une aide à la rédaction et à la conception pour préparer les documents en vue de leur présentation et de leur diffusion virtuelle, notamment lors du forum régional. ONU Femmes couvrira les frais de déplacement du représentant désigné par l’OSC pour présenter son article thématique/note de synthèse/étude de cas lors du forum régional. ONU Femmes aidera également les OSC à diffuser et à partager leurs pratiques en identifiant les plateformes et les réseaux en ligne existants, y compris, mais sans s’y limiter, ceux développés précisément pour les OSC de l’Initiative Spotlight où elles peuvent partager et échanger des produits de connaissances sur les bonnes pratiques prometteuses.

À cette fin, ONU Femmes invite les OSC régionales soutenues par l’Initiative Spotlight et issues des 8 pays africains de l’Initiative Spotlight (Liberia, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda et Zimbabwe) à répondre à cet appel à soumettre des articles thématiques/notes de synthèse/études de cas originaux et de bonne qualité.

**Soumission de résumés**

Afin de faciliter la sélection par ONU Femmes des OSC qui présenteront un article thématique/une note de synthèse/une étude de cas, **ONU Femmes désire recevoir des résumés informatifs et descriptifs de l’article/étude** de cas proposé(e), **d’un maximum de 2 pages**. Un aperçu de ce que doit contenir ce résumé est joint au présent appel.

Les OSC régionales doivent envoyer leurs résumés à [spotlight.stream1@unwomen.org](mailto:spotlight.stream1@unwomen.org) d’ici le **14 Mai 2022** au plus tard. Un comité d’examen composé d’agences onusiennes, de représentants du Groupe de référence régional de la société civile et de la Commission de l’Union africaine sera impliqué dans le processus de sélection.

Pour plus d’informations sur l’appel, veuillez contacter Beletshachew Aynalem à l’adresse électronique suivante : [Beletshachew.aynalem@unwomen.org](mailto:Beletshachew.aynalem@unwomen.org)

Graphical user interface

Description automatically generated with medium confidence

**Conseils pour rédiger le résumé d’un article ou d’une étude de cas sur les pratiques prometteuses émergentes en matière de santé sexuelle et reproductive et de droits reproductifs, sur les enseignements tirés de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et contre les pratiques préjudiciables, et sur l’implication dans des processus clés de l’Union africaine (UA)**

Par l’intermédiaire du Programme régional pour l’Afrique de l’Initiative Spotlight, ONU Femmes et les organismes onusiens apparentés ont soutenu de nombreuses organisations de la société civile (OSC) en vue de stimuler les efforts déployés au titre des 6 piliers du Programme de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et contre les pratiques préjudiciables et de la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs. À cet égard, reconnaissant l’importance de contribuer à la production de connaissances fondées sur la pratique en matière de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, ONU Femmes soutiendra les OSC de l’Initiative régionale Spotlight auxquelles celle-ci a fourni un financement pour élaborer et partager des notes de synthèse, des articles ou des études de cas sur les enjeux comparatifs, les pratiques prometteuses émergentes et les enseignements tirés de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et contre les pratiques préjudiciables et de la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs, y compris de leur implication dans les processus clés de l’Union africaine dans le cadre du Programme régional pour l’Afrique de l’Initiative Spotlight.

Cette initiative offre aux OSC la possibilité de mettre en valeur leur travail, de décrire les interventions qu’elles mènent et leurs résultats ainsi que la valeur qu’elles retirent du processus. ONU Femmes fournira des conseils techniques à l’OSC partenaire concernant le processus et soutiendra la rédaction, la conception et la diffusion du contenu documenté, notamment par des réunions et des plateformes régionales de partage des connaissances. Cela augmentera la visibilité des efforts de l’OSC et facilitera l’échange des connaissances générées par Spotlight à travers le continent et au-delà.

À cette fin, en vue de faciliter la sélection des OSC à accompagner dans ce processus de documentation, ONU Femmes invite les OSC intéressées à soumettre un résumé informatif et descriptif de l’article de recherche/de l’intervention à documenter/de l’étude de cas qu’elles proposent, d’un maximum de 3 pages. Il doit présenter succinctement les éléments suivants :

**Présentation du contexte et portée**

* des informations contextuelles nécessaires à votre note de synthèse/article/étude de cas
* le thème général de l’étude
* le sujet spécifique
* quels sont les défis à relever et pourquoi ?

**Approches et méthodes**

* Quelle(s) méthode(s), stratégies et approches sont utilisées ?
* Pourquoi la méthode/l’approche est-elle importante ?

**Résultats et enseignements tirés**

* les principales constatations ou principaux résultats
* quelles stratégies ont bien fonctionné et pourquoi ? (y compris toute implication dans des processus clés de l’UA)
* quelles pratiques prometteuses sont identifiables et quelles en sont les preuves ?
* la signification ou les implications de vos interventions.

Le Comité interinstitutions des Nations Unies sur les femmes et l’égalité entre les sexes a rédigé des directives et des critères de bonnes pratiques dans le domaine de l’égalité de genre. Vous pouvez les consulter [en anglais] en ligne à l’adresse : <https://www.un.org/womenwatch/resources/goodpractices/guideline.html>

1. ONU Femmes, « Quelques faits et chiffres : la violence à l’égard des femmes et des filles ». <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures> [↑](#footnote-ref-1)